

Réponse à la question écrite (16/12/2015) d'Anne Charlotte d'Ursel relative aux actes de vandalisme commis aux alentours du Square Roi Baudouin

Madame la Conseillère,

En réponse à votre question écrite, veuillez trouver les informations suivantes .

Avez-vous été mis au courant de ces faits ?

Oui.

La police a-t-elle reçu des plaintes ? Combien ?

La police a reçu 5 plaintes dans la rue J.B. Lepage datées des 18/9 (cran de couteau dans la toile d'un cabriolet), 25/9 (2 fois, plus que probablement par le même auteur - pneus crevés), 01/12 (graffitis dans le hall d'entrée d'un immeuble) et 21/12 (griffe sur la carrosserie).

Comment a-t-elle réagi sur le terrain ?

L'attention a été attirée par les équipes sur le terrain en ce que le monitoring prévoit que chaque fait enregistré figure sur la cartographie du briefing opérationnel journalier.

Comment assure-t-elle le suivi de ces plaintes ?

Le suivi tel qu'organisé à ce jour par la zone n'a pas permis de détecter une concentration de ces faits dans la même rue ces derniers mois. Cependant, la zone réalise un baromètre mensuel dans lequel figure l'évolution des phénomènes récurrents (dont le vandalisme) lui permettant d'avoir un aperçu général par phénomène

A qui, à quoi attribuez-vous ces nouvelles nuisances ?

Ces nuisances ne sont pas neuves. Nous avons déjà connu de ce type dans le passé et il n'y a pas de recrudescence de celles-ci

A-t-on pu arrêter les auteurs de ces actes ?

Non.

Pensez-vous que la proximité du métro a joué un rôle dans ce cas ?

Non, ces nuisances sont dispersées dans le quartier et non spécifiquement liées à la proximité du métro

Assiste-t-on à une recrudescence des actes de vandalisme dans le quartier ?

Non Les chiffres relatifs à ces nuisances sont stables d'une année à l'autre.

Plus généralement, constatez-vous une augmentation de la petite délinquance à Stockel ?

Si l'on entend par 'petite délinquance' les incivilités, l'ensemble de la zone en pâtit ces dernières années au même titre que l'ensemble de la Région Bruxelloise

Certains endroits de la commune sont répertoriés par la police comme étant des zones qui demandent une surveillance accrue par la police elle-même mais aussi par les gardiens de la paix, les éducateurs de rue et dans certains cas également par des caméras. D'après les statistiques et les rapports de police, le bas de Stockel ne nécessiterait-il pas d'une protection augmentée. Dans le cas de problèmes de ce type à répétition, ne faudrait-il pas penser à utiliser la nouvelle caméra mobile dont la zone de police vient de faire l'acquisition ?

La caméra mobile est un outil pour lutter contre pour des problèmes ciblés et à répétition. C'est notamment pour cela qu'elle a été acquise. Cependant, selon l'analyse de la police, les faits que l'on traite ici ne relèvent pas, à ce stade, de ce type de problématique. Rappelons par ailleurs que 3 caméras fixes scrutent déjà le quartier.

Nous savons bien qu'aujourd'hui de nombreuses personnes ne portent plus plaintes pour toute une série d'incivilités et de vols dans les voitures par exemple, vols de vélos,... Ce qui a pour résultat que la police ne dispose pas de statistiques qui correspondent à la réalité vécue par les habitants. Qu'avez-vous mis en place pour remédier à ce problème ?

Ne serait-ce que pour une question d'intervention des assurances, la plupart des gens qui sont victimes de vols dans leur voiture ou leur habitation portent plainte. C'est peut-être moins le cas pour les vols de vélo, non sujet à une assurance systématique contre le vol. Cependant, nous rappelons systématiquement à toute personne victime d'un délit, peu importe sa nature, qu'il est indispensable d'au moins signaler les faits à la police Nous diffusons également pro activement cette information, notamment via le Wolomag

Benoît Cerexhe